

La Diplomatie française - de Mirabeau à Bonaparte [Pierre Rain]

Autor(en): **Secretan, René**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **1 (1951)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Büchermarkt der letzten Jahre. Sch. schlägt darin nicht den gewöhnlichen Weg der biographischen Darstellung ein, die ihre Quellen zu einem persönlich bewertenden Gesamtbild verarbeitet. Er begnügt sich damit, sein reichhaltiges Material unter einigen wenigen Stichworten chronologisch zu ordnen und dem Leser zur selbständigen Beurteilung vorzulegen. Kurze, zusammenfassende Einleitungen zu jedem Kapitel, ein gründliches Quellenverzeichnis mit wertvollen biographischen Skizzen der wichtigsten Autoren, sowie ein Sachverzeichnis über Sailer erleichtern die Urteilsbildung. So entsteht ein Lebensbild von fesselnder Unmittelbarkeit und Vollständigkeit, das sowohl dem Fachgelehrten wie dem historisch interessierten Laien gerecht wird. Der Band enthält in 888 Nummern höchst interessante Zeugnisse zur Beurteilung der verschiedenen geistigen und religiösen Probleme des Aufklärungs- und Revolutionszeitalters. Rationalismus, Mystizismus, Jesuitenfrage, Kuralismus, das süddeutsche Mittel- und Hochschulwesen werden von verschiedener Seite beleuchtet. Aufschlußreiche Streiflichter fallen dabei auch auf die zahlreichen Freunde und Bekannten Sailers. Unter den berühmtesten Namen seien bloß erwähnt Lavater und sein Kreis in Zürich, Johann Georg Müller in Schaffhausen, Anna Schlatter-Bernet und ihr Kreis in St. Gallen, Wessenberg, die zahlreichen Sailer Schüler in Luzern und Umgebung, die Romantiker Görres, Brentano, Savigny, Luise Hensel und viele andere mehr.

Mit Dankbarkeit und Interesse darf man dem zweiten Band dieser bedeutsamen Biographie entgegensehen, der Sailers Briefwechsel und ein ausführliches Gesamtregister enthalten wird. Erst dann wird das reichhaltige geistes- und personengeschichtliche Quellenmaterial nach allen Seiten hin mühelos ausgeschöpft werden können.

Freiburg

Hans Wicki

PIERRE RAIN, *La Diplomatie française — de Mirabeau à Bonaparte*. Paris, Plon, 1950. in-8, 256 p.

Monsieur Pierre Rain est professeur à l'«Institut d'Etudes politiques de l'Université de Paris», nom porté aujourd'hui par l'«Ecole des Sciences politiques», transformée par le gouvernement de la IV^e République. L'Académie française et l'Académie des Sciences politiques ont, chacune, couronné déjà plusieurs des études historiques de M. Rain, notamment la première partie de son ouvrage sur *La Diplomatie française*, paru en 1945 sous le titre: *D'Henri IV à Vergennes*. Rendant compte de ce livre dans la *Revue historique* (1950, octobre-décembre, p. 242), M. Gaston Zeller, professeur à la Sorbonne, écrit: «Quels services pourra bien rendre un manuel ainsi conçu, sans références, sans la moindre discussion critique et même sans bibliographie, on se le demande en vain. L'auteur le destine-t-il à ses élèves des Sciences politiques? Nous le leur déconseillerons sans hésitation». Et plus loin, après avoir relevé que l'auteur passait sous silence l'influence des causes économiques, M. Zeller ajoute: «... autant signifier qu'on refuse la moindre place aux facteurs économiques en histoire. Si c'est là un méfait de «l'esprit

Sciences Po», avouons qu'il a mérité une partie du mal qu'on a pu en dire en des temps encore peu éloignés».

La seconde partie de cet ouvrage «*De Mirabeau à Bonaparte*», paraît en 1950. Quelques pages consacrées à l'invasion de la Suisse en 1798 nous intéressent particulièrement. Les erreurs de fait y foisonnent qui révèlent chez l'auteur une documentation rudimentaire. Il a renoncé à suivre la marche des événements survenus du début de décembre 1797 à fin mars 1798 pour n'en relever que quelques-uns, après avoir énuméré au préalable les mobiles auxquels obéirent le Directoire et Bonaparte. Il convient de souligner, à ce propos, qu'il s'abstient de citer — omission très suspecte — l'un des plus importants: la ferme intention du Directoire d'obtenir un substantiel rendement financier de cette entreprise de rapine et de vol camouflée en intervention généreuse de libération.

Venons-en aux faits. M. Rain ignore l'existence du général Ménard. La 1^{re} division de l'armée d'Italie est, d'après lui (p. 182), commandée dès la date de son stationnement dans le Pays de Gex le 20 janvier 1798, par le général Brune. Or celui-ci ne rejoignit son poste que le 4 février seulement, à Lausanne. C'est dans cette ville que le général Ménard, commandant ces troupes, qui a franchi la frontière le 28 en saisissant le prétexte de l'incident de Thierrens, a établi son quartier-général. Non seulement ce n'est pas Brune qui, comme le dit M. Rain (p. 183), a mis ses troupes en mouvement à la suite «du meurtre de deux dragons français» mais ce meurtre inexistant est une pure invention des révolutionnaires français pour justifier l'invasion voulue par Bonaparte.

M. Rain l'ignore-t-il ou feint-il de l'ignorer?

Quant aux événements du 24 janvier 1798 à Lausanne, l'auteur les relie à l'activité de Pierre Ochs à Paris. Il écrit (p. 183): «Cependant les démocrates vaudois réunis autour de P. Ochs avaient, avec l'aide de Daunou, mis sur pied une Constitution centralisatrice destinée à l'ensemble de la Confédération... La propagande avait été si bien faite dans les mois précédents... que le projet de Ochs à peine modifié fut adopté à Bâle, Soleure et Lucerne; le 24 janvier une Assemblée provisoire réunie à Lausanne proclamait l'indépendance du Pays de Vaud».

La proclamation de la République lémanique à Lausanne, le 24 janvier 1798, n'est pas le résultat de la propagande précitée en faveur de la Constitution helvétique. Quand l'auteur nous présente les démocrates vaudois réunis autour de Ochs à Paris, il ne fait plus de l'histoire mais du roman feuilleton. Aucun Vaudois n'a jamais collaboré, à Paris, à l'élaboration des projets constitutionnels conçus par Ochs. Le seul auquel on aurait pu songer serait Laharpe. Or celui-ci œuvrait depuis plusieurs semaines, bien avant l'arrivée de Ochs à Paris, selon un plan très différent de celui du Bâlois, pour abattre l'oligarchie bernoise. Laharpe veut avant tout rendre la liberté au Pays de Vaud. Il remet au Directoire, le 9 décembre, à l'insu de Ochs, la pétition qui provoqua la publication de l'arrêté du Directoire du 28 dé-

cembre lequel déclancha le mouvement de libération vaudois. Le 10, Bonaparte, toujours à l'insu de Ochs — comme aussi du Directoire — donna l'ordre d'acheminer la 1^{ère} Division de l'armée d'Italie sur la frontière du Pays de Vaud. Ochs n'avait alors pas commencé sa rédaction.

L'auteur n'est pas renseigné davantage sur ce qui se passa à Lausanne le 24 janvier. L'indépendance du Pays de Vaud n'y fut pas décrétée ce jour là mais le 10 février seulement, par l'Assemblée provisoire, sous la pression du Directoire. Le 24 janvier cette Assemblée apprit le matin, à sa grande surprise et non sans déplaisir, qu'au petit jour le Comité de Réunion avait proclamé la République lémanique. Soit dit en passant, l'auteur pourrait, il est vrai, invoquer, s'il l'a lu, l'historien Dierauer dont le récit de ces événements est inexact (*Histoire de la Confédération*, tome IV, p. 564).

En continuant à brouiller l'ordre chronologique des faits, M. Rain reprend l'activité de Brune. Nous le citons (p. 183):

«Selon les instructions personnelles de Bonaparte (M. Rain ajoute entre parenthèses: qui n'avait aucune autorité pour en donner), Brune décidait le 15 mars de couper la Suisse en trois parties... Mais Ochs, dont les relations avec Reubell étaient intimes, obtint que le Directoire maintint le principe de l'unité de l'ancienne Confédération.»

Nous serions très curieux de savoir sur quel document s'appuie l'auteur pour affirmer que Bonaparte est intervenu dans cette affaire. A notre connaissance, il était alors partisan d'une seule république. Quoiqu'il en soit, le rôle attribué à Ochs l'est à tort. Si le Directoire abandonna, dans la nuit du 14 au 15 mars, le plan de Brune, ce ne fut pas, comme le prétend M. Rain, à la suite d'une intervention de P. Ochs, alors à Berne, mais de la démarche très pressante que fit, à Paris, dans la nuit du 14 au 15 auprès de Reubell, président du Directoire, Laharpe alerté par le Directeur Merlin. C'est cette démarche qui évita le morcellement de la Suisse; l'historien Guggenbühl le rappelle en ces termes:

«Laharpe wandte sich, aus einem lebhaft erwachten schweizerischen Gewissen heraus, gegen den Plan Brunen. Es war nicht zuletzt seinem Einfluss zu verdanken, wenn sich das Direktorium nun endgültig für die Schaffung einer Einheitsrepublik entschloss.»

Si les événements survenus dans les autres pays que la Suisse sont relatés par M. Rain aussi inexactement que ceux de la période de l'invasion, son livre doit être consulté avec prudence et ses récits admis sous bénéfice d'inventaire. Nous nous abstenons d'autres réflexions pour renvoyer le lecteur aux remarques de M. Zeller sur le premier volume de «*La Diplomatie française*»; elles s'appliquent mot pour mot au second. Insister serait cruel¹.

Lausanne

René Secretan

¹ La *Revue historique* signalé le second volume de M. RAIN (No. de janvier-mars 1951, page 92) en ajoutant que l'auteur «expose avec compétence l'état de nos connaissances». M. JEAN ROUSSEL, dans *Les Nouvelles Littéraires* (No. du 30 août 1950) relève, à propos de l'auteur de cet ouvrage «sa science historique jamais en défaut». Sans commentaire.